

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANÇAIS

Monique Constant¹

La commission de publication des documents diplomatiques français, instituée en 1984 pour la publication des documents postérieurs au 21 juillet 1954, étendue en 1992 aux séries 1914-1919, 1920-1932, 1939-1944 et 1944-1954 a été fusionnée par décret du 9 décembre 2004 avec la Commission des archives diplomatiques, présidée par le ministre des Affaires étrangères. Aux termes de l'article 2 de ce décret, « la commission des archives diplomatiques est consultée sur la mise en œuvre de la politique en matière d'archives au sein du ministère des affaires étrangères, y compris dans le domaine des nouvelles technologies, et sur les programmes de publication et de recherche.»

La direction des Archives du ministère des affaires étrangères apporte le soutien logistique nécessaire à la mise en œuvre des décisions de publication (financement du personnel scientifique, du secrétariat et de l'édition, mise à disposition de locaux de travail, communication des dossiers d'archives, choix de la société d'édition et communication avec celle-ci...). Confiée jusqu'en septembre 2000 à l'Imprimerie Nationale, l'impression et la diffusion des Documents diplomatiques français, est assurée depuis décembre 2000, dans le cadre de deux marchés successifs de travaux, par le groupe Peter Lang AG, ce qui a permis de réduire les coûts de fabrication et d'améliorer la visibilité internationale de la collection.

La direction des cinq sous-collections est assurée par les professeurs Jean-Claude Montant (université d'Artois, collection 1914-1919), Christian Baechler (université de Strasbourg, collection 1920-1932) - qui a succédé à Jacques Bariéty -, André Kaspi (université Paris I-Panthéon-Sorbonne, collection 1939-1944), Georges Soutou (université Paris IV-Panthéon-Sorbonne, collection 1944-1954) et Maurice Vaïsse (Institut d'études politiques de Paris), années postérieures à mai 1954. Leurs collaborateurs- une vingtaine - sont des universitaires, en activité

¹ Adjoint au directeur des Archives du Ministère des affaires étrangères.

ou retraités. Le professeur Vaïsse est également assisté d'un ancien directeur des archives du ministère des Affaires étrangères, diplomate, et d'un ancien directeur-adjoint, conservateur d'archives.

Treize volumes sont parus de 2003 à 2005 :

- Collection 1914-1919, volumes 3 et 4 (année 1915, II et III)
- Collection 1920-1932, volumes 4, 5 et 6 (année 1921, I et II, annexes 1920-1921)
- Collection 1939-1944, volumes 2 et 3 (année 1940, I et Armistices)
- Collection 1944-1954, volumes 6, 7 et 10 (année 1946, I et II ; année 1947, Annexes)
- Collection 1954 et au-delà, volumes 27 et 28 (année 1965, I et II)
- Réimpression du volume 15 de la série 1932-1939 (avril-juillet 1936) – cette politique de réimpression des volumes épuisés des séries publiées sous la direction du professeur Pierre Renouvin devrait se poursuivre.

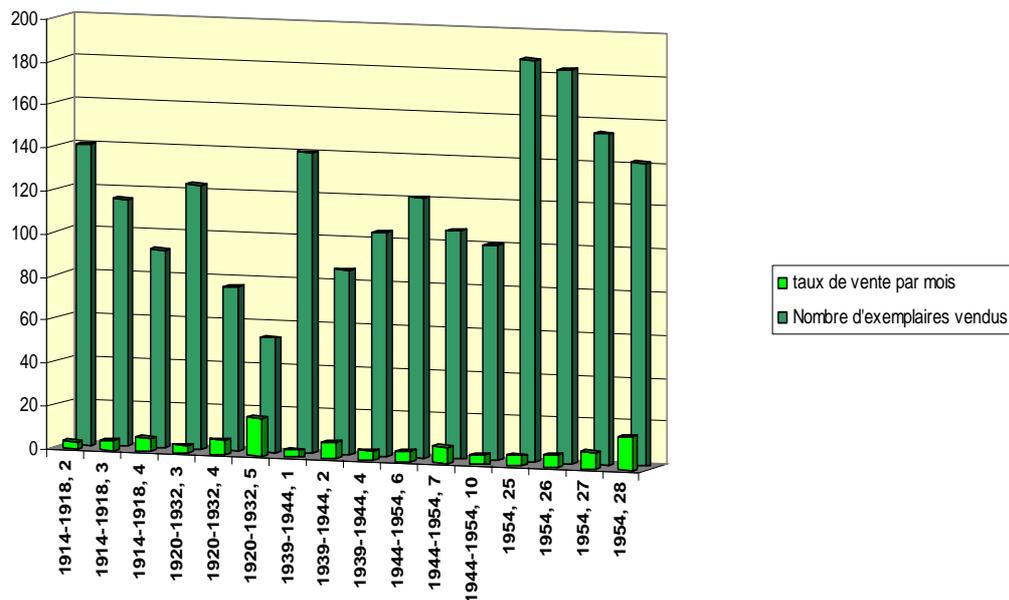
Le volume 29 de la collection la plus récente (1966-I), à paraître en 2006, comportera pour la première fois des cartes réalisées par la division géographique de la direction des Archives. Ce sera également le cas du volume 8 de la collection 1944-1954, en préparation.

Le principe de base d'une publication par ordre chronologique, traditionnel depuis la collection des *Documents relatifs aux sources de la guerre de 1914-1918*, est maintenu ; cependant, il a été prévu que la collection 1939-1944, comporterait à partir de juillet 1940 deux séries parallèles, l'une pour l'Etat français (gouvernement de Vichy), l'autre pour les relations internationales du Comité national français de Londres, puis du Comité français de libération nationale à Alger. Le volume consacré aux négociations d'armistices, cité ci-dessus, s'il s'inscrit dans la continuité chronologique, peut aussi être vu comme un volume thématique ; ces dérogations à une règle si bien établie, qui ont été débattues à la commission de publication des Documents diplomatiques français, ont été admises eu égard à la spécificité de l'année 1940 dans l'histoire du XXe siècle français ainsi qu'à la rupture de la continuité constitutionnelle.

Diffusion

La diffusion totale, depuis la fin du contrat avec l'Imprimerie nationale, atteint 1704 volumes. La diffusion des parutions les plus récentes est récapitulée dans le tableau ci-dessous, mettant en parallèle la diffusion totale et la diffusion moyenne par mois.

Chiffres de ventes des ouvrages publiés depuis 2002



Évolutions et perspectives

Il est prévu de diffuser dès que possible une sélection de documents sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères, en avant-première des volumes à paraître. La mise au point définitive de ce projet dépend de l'acquisition et des premiers tests d'un nouveau logiciel de gestion documentaire par le ministère des Affaires étrangères et de la mise au point d'un portail d'accès à l'ensemble des ressources documentaires de cette administration.

Le lectorat actuel mérite d'être analysé et ses attentes mieux cernées. Il est prévu, à cette fin, de mener, à partir de 2006, des enquêtes de satisfaction régulières auprès des principaux acheteurs, essentiellement des bibliothèques universitaires.